



Commune de Saint-Maurice-de-Beynost

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL n°2024-06-04

Séance du 7 novembre 2024

Date de la convocation :

30 octobre 2024

Affichage de la convocation :

30 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, sept novembre, le conseil municipal de la commune de Saint-Maurice-de-Beynost, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, à la mairie, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Pierre GOUBET, Maire.

PRESENTS : Pierre GOUBET, Claude CHARTON, Eveline GUILLET, Yvan HERZIG Daniel MONCHANIN, Lydie EXTIER-PONS, Didier JUHEN, Nicole BOURGEOIS, Christian JUFFET, Martine TERRIER, Rodolphe EZNACK, Michèle ALVES, Anne CHAMPETINAUD, Muriel BRUGNOT, Robert HERPOYAN, Yann LEONET, Lindsay DIAS, Nikita FERRACHAT, Danièle GREAU.

EXCUSES : Alain VIEUX (Procuration à A. CHAMPETINAUD), Stratos TSALAPATIS (Procuration à C. CHARTON), Nathalie GRAVIER (Procuration à P. GOUBET), Syve-Line TAN (Procuration à Y. LEONET).

ABSENTS : Bernard MATEOS, Anaïs TEYSSONNEYRE, Mathieu LAURAIN, Romain GAILLARD.

Nombre de conseillers :

en exercice : 27

présents : 19

procurations : 4

absents : 4

votants : 23

Yvan HERZIG a été élu secrétaire de séance.

BUDGET PRINCIPAL – EXERCICE 2024 - DECISION MODIFICATIVE N°2

Le rapporteur informe l'assemblée que certains crédits inscrits au Budget Primitif 2024 doivent faire l'objet de réajustements selon le détail suivant :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-61521-325 : Entretien et réparations sur terrains	0,00 €	20 700,00 €	0,00 €	0,00 €
D-615221-410 : Entretien et réparations sur bâtiments publics	0,00 €	9 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6156-020 : Maintenance	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-62268-281 : Autres honoraires, conseils..	0,00 €	12 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-62268-420 : Autres services extérieurs	2 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-62268-518 : Autres honoraires, conseils..	24 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6288-420 : Autres services extérieurs	18 600,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

TOTAL D 011 : Charges à caractère général	50 100,00 €	41 700,00 €	0,00 €	0,00 €
D-65748-024 : Subv. de Fct. aux autres Pers. de droit P	0,00 €	21 100,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0,00 €	21 100,00 €	0,00 €	0,00 €
R-75888-325 : Autres produits divers de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 700,00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 700,00 €
Total FONCTIONNEMENT	50 100,00 €	62 800,00 €	0,00 €	12 700,00 €
Total Général		12 700,00 €		12 700,00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE les modifications des crédits en dépenses et en recettes apportées au budget primitif 2024 telles qu'elles apparaissent dans le tableau ci-dessus.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.
La délibération est adoptée à l'unanimité.

Le Maire
Pierre GOUBET

